

Brièveté et complétude textuelle

Brevity and textual completeness

JULIEN BORDERIEUX

Université d'Orléans

Julien.Borderieux@univ-orleans.fr

Abstract

The article examines the links between the brevity of a text and textual coherence in pragmatic linguistics. The objective is to determine whether a text can be considered brief when it has integrated all the elements expected by the reader. The notion of contribution (Grice, 1989), characterized by its opening and closure, allows defining a short text as composed of an exhaustive number of contributions. The study focuses on patent texts, which are highly structured and controlled professional written discourses. They serve as a model of concise form resulting from a set of clearly defined contributions. It will be suggested that a completed text should not be classified as short or long but rather as constituted or not constituted by all the expected parts.

Key-words

pragmatic linguistics, textual coherence, Grice.

Resumen

El artículo examina las relaciones entre la brevedad de un texto y el cierre textual en la lingüística pragmática. El objetivo es determinar si un texto puede considerarse breve cuando ha incorporado todos los elementos esperados por el lector. El concepto de contribución (Grice, 1989), caracterizado por su apertura y cierre, permite definir un texto corto como aquel compuesto por un número exhaustivo de contribuciones. El estudio se centra en los textos de patentes de invención, que son discursos escritos profesionales altamente estructurados y de longitud controlada: en este caso, sirven como modelo de forma concisa resultante de un conjunto de contribuciones claramente definidas. Se sugerirá que un texto completo no debe ser calificado como corto o largo, sino más bien como constituido o no constituido por todas las partes esperadas.

Palabras clave

lingüística pragmática, cierre textual, Grice.

1. Introduction

Dans cette contribution nous nous proposons d'étudier les rapports, du point de vue de la linguistique pragmatique, entre la brièveté d'un texte et les phénomènes de clôture textuelle. En d'autres termes nous voulons vérifier si un texte réputé bref n'est pas en définitive un texte qui aurait épuisé un nombre d'éléments constitutifs préalablement attendus par le lecteur. Nous utiliserons pour cela la notion de contribution telle que posée par (Grice, 1989) pour le discours oral et ses continueurs pour le discours écrit – c'est-à-dire une strate particulière de lecture du texte, avec ses spécificités (marques laissées dans le texte, délimitation précise, etc.) –, pour établir qu'une contribution se définit avant tout par sa réalisation (*i.e.* son ouverture puis sa clôture, là où elle se termine), et nous montrerons qu'un tel texte bref est un texte constitué de contributions en nombre exhaustif. La référence à l'approche gricéenne est d'autant plus pertinente que Grice fait justement de la brièveté l'une des qualités de la contribution; il s'agit donc, ici, de vérifier dans quelle mesure la prescription gricéenne du bref est liée à la notion de complétude textuelle.

On montrera ainsi que plus les parties d'un texte donné sont prévues et anticipées dans l'usage, plus ce texte sera bref, et qu'étudier là où un texte s'achève permet de se rapprocher de la notion de brièveté, celle-ci étant ici définie comme la limitation de la longueur.

L'objet d'étude de notre analyse sera le texte de brevet d'invention (ou texte de brevet industriel), discours écrit professionnel très formaté dont la longueur maîtrisée est justement une caractéristique, et nous nous servirons de lui comme le modèle d'une forme concise et condensée, — d'une forme brève parce que résultant d'un ensemble contributionnel dûment défini. Nous finirons en posant qu'un texte achevé n'a sans doute pas à être déclaré bref ou long, mais plutôt constitué ou non-constitué de toutes les parties que l'on attend de lui.

2. L'héritage gricéen, ou la prescription du bref

Dans cette partie nous présentons brièvement l'apport linguistique de Grice, pour nous concentrer sur la notion de *contribution* qu'il a introduite dans le champ des sciences du langage, et sur les liens entre celle-ci et la maxime de conversation liée à la brièveté.

2.1. L'objet gricéen

Philosophe du langage, Paul Grice (1913-1988)¹ a principalement légué à la linguistique pragmatique la notion d'implicature conversationnelle, mettant en exergue toute la part d'inférence et d'implicite à l'œuvre dans l'activité de conversation ordinaire. A ce propos

¹ (Grice, 1989).

il a décrit ce qui lui apparaît comme l'encadrement minimal servant à régler au mieux le déroulement d'une conversation, encadrement résumé dans les fameuses maximes conversationnelles sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante.

Grice n'a jamais défini l'objet (oral avec une transposition possible à l'écrit) qui constitue l'unité élémentaire et constitutive d'une conversation: la *contribution*. Tout au long de son essai *Logic and Conversation* (Grice, 1975: 22 *et sq.*), le philosophe du langage ne cherche pas à donner une définition précise de ce qu'il entend par "contribution". Il utilise ici ce terme pour la première fois sans intention de le définir, puis l'incorpore directement à l'énoncé d'une de ses fameuses "maximes de conversation".

Nous avons proposé une définition métalinguistique de la contribution, qui vient compléter la définition usuelle du terme ("part apportée à une œuvre commune"² et donc résultat d'un acte de communication parmi d'autres): pour notre travail, nous définissons la contribution comme un ensemble d'énoncés autonome et clos, qu'il soit oral ou écrit; dans ce dernier cas, un texte sera défini comme la somme des contributions qui le composent. Strate fonctionnelle de lecture spécifique du texte, la contribution nous intéresse ici dans la mesure où elle s'achève, se clôt: la fin d'un texte étant marquée par l'apparition puis la clôture de la dernière contribution le constituant.

Biber, Connor & Upton (2007) puis Upton & Cohen (2009), avec l'introduction de la notion de *moves* (mouvements textuels) peuvent apparaître comme les continuateurs de la contribution gricéenne: ils nomment *move* une segmentation textuelle aux propriétés analogues à celle de la contribution, dont les différentes tailles seront par ailleurs repérées et classées par Português (2011).

2.2. Les maximes conversationnelles

Les maximes de Grice sont bien connues et nous les redonnons ici en les numérotant:

Maximes de quantité:

1. *Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire.*
2. *Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire.*

Maximes de qualité:

3. *Ne dites pas ce que vous croyez être faux.*
4. *Ne dites pas ce que vous n'avez pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai.*

Maxime de relation:

5. *Soyez pertinent.*

2 TLF1

Maximes de manière:

6. *Évitez de vous exprimer de manière obscure.*
7. *Évitez l'ambiguïté.*
8. *Soyez bref.*
9. *Soyez ordonné.* (Grice, 1989)

En avant-dernière position de la liste des 9 maximes, on trouve la maxime de brièveté: “Soyez bref”, qui semble donc posée comme l’une des manières les plus efficaces de mener une conversation, juste avant une maxime de planification (“Soyez ordonné”). Sans que cette brièveté soit définie, elle est donnée comme prépondérante dans la construction d’une *contribution*, associée à l’idée d’ordonnement du discours. Ce couplage brièveté-ordonnement fera l’objet d’un développement dans la section 3 de notre analyse.

Si l’on reste dans le champ gricéen et que l’on se concentre sur un discours écrit, la contribution est donc un ensemble fonctionnel doté d’une forte cohésion et inséré dans un texte, et cet ensemble contributionnel se doit d’être *bref*. Cette prescription de concision est ainsi une donnée constitutive de tout objet gricéen, que celui-ci soit une production orale (par exemple une contribution dans le cadre d’une conversation entre deux personnes) ou une production écrite (par exemple une contribution textuelle): c’est sur ce dernier cas que nous concentrerons la suite de notre propos.

Notons que d’autres ont pu, avant Grice, parler de planification et de brièveté pour un discours réussi: “*The expression must be the shortest possible*”³, mais sans les relier à un ensemble linguistique précis comme le fait Grice lorsqu’il décrit les propriétés d’une contribution idéale.

3. Le brevet d’invention: un texte bref gricéo-compatible

Le texte de brevet d’invention (ou de brevet industriel) nous intéresse dans le sens où il obéit, en tant que discours écrit, aux contraintes gricéennes en général et à celle de la brièveté en particulier. Nous faisons ici une rapide description des enjeux et des caractéristiques de ce type de texte, pour présenter ensuite la modélisation exhaustive que nous avons pu en dégager.

3.1. Un texte-clé du monde industriel

Un texte de brevet d’invention est rédigé en vue d’être déposé auprès d’un Office des brevets (en France: l’INPI⁴) afin de revendiquer la paternité d’une innovation donnée, reconnue comme technologiquement réalisable et susceptible d’applications industrielles. Son

3 (Tauli, 1968): “L’expression doit être la plus courte possible”.

4 Institut National de la Propriété Industrielle: <https://www.inpi.fr/>

objectif est donc d'assurer par un texte un droit de propriété industrielle à l'inventeur qui le rédige. Cette reconnaissance de paternité (qui passe par le respect d'une série de critères de brevetabilité dans le détail desquels nous n'entrerons pas) permet ensuite à l'inventeur d'adopter différentes stratégies d'utilisation de son brevet (protéger l'invention, l'exploiter, la vendre, se faire connaître en tant qu'inventeur, etc.).

Ce type de texte a acquis un rôle stratégique décisif dans la guerre économique mondiale car il concentre les luttes de revendications entre sociétés concurrentes, voire entre États⁵.

Même s'il reste essentiellement technique et juridique (*cf.* section suivante), le texte de brevet comporte néanmoins des mouvements rhétoriques spécifiques dus aux précautions rédactionnelles qui le traversent. La divulgation descriptive (*i.e.* le fait d'expliquer comment fonctionne l'invention concernée) est centrale dans la stylistique du texte de brevet, avec l'ambition de "dire suffisamment sans trop en dire": en vertu du pouvoir performatif que l'on attribue à ce type de texte⁶, dire l'invention c'est en revendiquer sa propriété dans la réalité, — tout en prenant bien soin d'éviter de trop divulguer puisque la concurrence peut être à l'affût du moindre élément lui permettant de développer ses propres innovations parallèles. Dans le contexte d'une "guerre des brevets" et de lutte âpre pour la conquête de l'intelligence économique, le texte de brevet est central: les entreprises cherchent à influencer la réalité par les textes de brevets; de façon très pragmatique, elles rédigent des documents qui maintiennent une tension entre ne pas dire (rhétorique du secret), ne pas trop en dire (rhétorique de la discrétion) et quand même en dire suffisamment pour être reconnu dans un système de propriétaires. Cette visée rhétorique complexe a ainsi, entre autres, des liens avec la question de la longueur idéale de ce type de texte: être suffisamment exhaustif pour revendiquer une invention, mais savoir être bref pour ne pas trop renseigner la concurrence; il s'agit en définitive d'adopter une brièveté adéquate.

3.2. *Caractéristiques*

3.2.1. *Une contribution scientifique*

Le texte de brevet d'invention comporte évidemment un lexique scientifique et technique surabondant, et il se présente comme un texte hyperspécialisé relevant du champ des sciences appliquées. On y retrouve le lexique et le style propres à la description scientifique (narrateur invisible et ton impersonnel, présent de vérité générale, jargon savant, etc.); ce style technique assure la description objective d'une invention, et contribue à faire du texte de brevet une source d'informations technologiques innovantes qui le rend incontournable pour les ingénieurs assurant une veille informative pour le compte d'un bureau d'études.

5 La Chine est actuellement le premier déposant mondial de brevets, devant les États-Unis d'Amérique.

6 Le texte de brevet propose une variante du "Quand dire, c'est faire" de (Austin, 1970), que l'on pourrait énoncer ainsi: "Quand dire, c'est posséder".

3.2.2. Une contribution juridique

L'autre caractéristique principale du brevet d'invention est son recours à des développements juridiques bien attendus dans le cadre d'un texte envisagé comme un faire-valoir en cas de contestation sur l'antériorité d'une innovation: les "Revendications" concernant cette dernière sont une partie du texte qui concentrent ces éléments relevant de tournures spécialisées partant de considérations techniques pour les étendre à plusieurs cas de figures apparaissant comme des extensions de l'invention de départ (au moyen d'une structure très répétitive: anaphore de l'invention initiale puis ajout d'une variante jusqu'à épuisement des possibilités).

3.2.3. Un canevas rédactionnel strictement codifié

La rédaction d'un texte de brevet est officiellement planifiée par un ensemble de conseil rédactionnels fournis par les offices de brevet nationaux. On trouve notamment, depuis les années 70⁷, un enchaînement strict des parties descriptives attendues dans un texte de brevet. Pour la matière textuelle: Abstract, Description, Revendications, la partie des Annexes contenant généralement des schémas. Ce format externe est respecté strictement dans l'usage; il contient les dépassements éventuels en astreignant le rédacteur à des "passages obligés" auxquels l'on ne saurait rajouter des éléments non prévus par le canevas d'origine. Nous relevons ici une série de topo⁸ rédactionnels typiques du texte de brevet: un topos "abrégé de l'invention", un topos "état de l'art", un topos "avantages de l'invention", un topos "description détaillée", etc., qui sont autant de routines textuelles, ou contributions standardisées qui formatent souvent la *longueur* de chacune d'entre elles.

3.3. Profil de modélisation du texte de brevet

Si le texte de brevet est constitué de contributions linguistiques spécialisées à la fois juridiques, scientifiques et orientées par un objectif stratégique nettement concurrentiel, c'est par ailleurs un texte hyperformaté qui respecte un enchaînement strict et prévisible de contributions et sous-contributions planifiées dans l'usage rédactionnel. On peut aller jusqu'à parler d'une possibilité de *modélisation* de ce type de texte, celle-ci reposant sur une exhaustivité des contributions qui le constituent.

Nous avons ainsi pu montrer que tout texte de brevet industriel est modélisable par un enchaînement de contributions et sous-contributions dont le nombre, l'ordre d'apparition et la structure syntaxique globale sont constants. Les ensembles contributionnels systématiquement attendus et invariants sont, dans cet ordre d'apparition majoritaire:

7 L'Arrangement de Strasbourg, qui fixe notamment la Classification Internationale des Brevets, date de 1971.

8 *topos* au sens, ici, de forme écrite "partagée par le groupe" et aboutissant à des cas de stéréotypie et d'expressions figées (Mejri, 2010).

T – D1 – D2 – Et. – I – A – D3 – Ex. – F1 – (R) – F2

T: Titre de l'invention

D1: Abstract (description synthétique de l'invention, assortie d'un schéma)

D2: Description du domaine dans lequel s'applique l'invention et du principe général qui préside à sa réalisation

Et.: État de l'art (avec I: Inconvénients de l'art antérieur, et A: Avantages de l'invention)

D3: Description détaillée de l'invention (dont Ex.: Exemples illustrant des modes de réalisation possibles, et F1: Description des figures (F2) sur lesquelles se fonde la description (D3))

R: Revendications

F2: Dessins annexés

Ces contributions sont en outre délimitées, à l'ouverture, à la clôture ou dans leur déroulé, par des marqueurs contributionnels spécifiques et grammaticalement identifiables (ils seront évoqués dans la section suivante). Les soulignements dans la chaîne modélisée correspondent à des macro-contributions, *i.e.* lorsque les contributions qui les constituent font sens par regroupement⁹.

Les contributions de ce modèle rédactionnel sont fixes, c'est-à-dire qu'elles ont un rôle unique sur le plan sémantique (elles ont une fonction rhétorique précise systématique), une *dispositio* attendue (même ordre d'apparition dans le texte, même s'il peut exister des variantes, statistiquement minoritaires), et sur le plan lexical on observe des tournures figées à leur propos (*cf.* point suivant).

Ce modèle d'enchaînement contributionnel ajoute un bloc textuel à un autre jusqu'à épuisement du nombre de blocs attendu.

Les conditions d'achèvement du texte de brevet sont atteintes lorsque:

1. Toutes les contributions et sous-contributions attendues (Titre, abstract, D2, Et., etc.) ont fini par apparaître dans le texte;
2. Et quand chacune des contributions susnommées sont clôturées par des formules dûment repérables (essentiellement des formules syntaxiquement figées, ou des mots-pivots qui clôturent une contribution donnée tout en initiant la suivante).

Cette tendance du texte de brevet à se clore définitivement dès que les éléments prévus le constituant sont apparus nous semblent agir sur la longueur globale du texte: en effet

⁹ *Cf.* 4.1., "Contributions parenthétiques".

dans le cadre d'une description d'invention l'on pourrait imaginer des textes beaucoup plus longs (par exemple dans le cas d'un inventeur qui n'en finirait pas de s'épancher sur les avantages et les caractéristiques de son invention, se complaisant dans l'affirmation de la paternité de son invention, se répétant, etc.), – mais chaque rédacteur de ce type de texte est renvoyé à un impératif de clôture provoquant invariablement le raccourcissement du texte.

3.4. Les marqueurs contributionnels

Le repérage des différentes contributions attendues dans un texte de brevet est rendu possible par la présence de marqueurs contributionnels laissés dans le texte par le rédacteur, et qui fonctionnent comme des balises textuelles indiquant l'ouverture, le déroulé ou la clôture d'une contribution donnée.

A titre d'exemple, citons l'emploi de quelques-uns de ces marqueurs contributionnels des textes de brevet:

- Le marqueur [*“La présente invention...”* + Complément] indique l'ouverture d'une contribution du type D3 (Descriptif de l'invention);
- Le marqueur [*“Une solution consiste...”* + Complément] indique l'ouverture d'une contribution du type Et. (État de l'art antérieur);
- Le marqueur [*“Dans une réalisation particulière, ...”* + Complément] indique l'ouverture d'une contribution du type Ex. (Exemple de disposition spécifique de l'invention).

Ces marqueurs se retrouvent majoritairement représentés d'un texte de brevet à l'autre, toujours dans la même position et pour introduire le même type de contribution.

Le texte de brevet est ainsi d'autant plus bref qu'il est constitué d'une série de contributions et sous-contributions dont le format général (le schéma des parties du texte de brevet) est exhaustif, et dont les formulations ponctuelles (à l'intérieur des contributions) sont elles-mêmes stéréotypées et formatées par l'usage rédactionnel.

4. Effets de complétude textuelle

Dans cette dernière partie nous voulons avancer l'idée qu'un texte hyperformaté et dont l'achèvement est programmé tend peu ou prou à la brièveté, *a contrario* d'un texte sans format préalablement codifié et surtout sans repère de clôture fixé à l'avance, — qui lui aura tendance à s'allonger (donc à être moins bref).

4.1. Effets de contributions parenthétiques

Si comme indiqué précédemment nous distinguons dans le canevas rédactionnel général d'un texte de brevet une volonté de bornage de la rédaction (un bornage en amont, institué par des règles acceptées de tous et relayés par l'usage), nous pouvons également distinguer des phénomènes de bornage à l'intérieur même de la chaîne rédactionnelle de ce type de texte.

En effet, nous avons pu observer des effets de contributions parenthétiques entre les différentes contributions constitutives d'un texte de brevet industriel.

Ainsi, si l'on repart de la modélisation du texte de brevet telle que déjà évoquée:

$$\{T - D1\} - D2 - \{Et. - I - A\} - \{D3 - Ex. - F1 - (R) - F2\}$$

L'on peut faire apparaître, dans ce modèle, des ensembles contributionnels qui sont eux-mêmes autonomes du point de vue du sens, au-delà des contributions qui les composent et qui sont elles-mêmes indépendantes. Pour suivre les accolades insérées dans la modélisation ci-dessus, nous pouvons par exemple distinguer l'ensemble contributionnel:

{Et. - I - A} qui enchaîne État de l'art antérieur à l'invention, *Inconvénient(s) de cet état antérieur*, puis *Avantage(s) de l'invention proposée*. Dans cet ensemble les *Avantages* ne peuvent être introduits que parce que des *Inconvénients* ont pu être énoncés précédemment, ceux-ci n'ayant pu être introduits que parce que juste avant un État d'antériorité a été posé. En d'autres termes, l'État antérieur ouvre une parenthèse que les Avantages viennent refermer, et les trois contributions fonctionnent en articulation sémantique étroite.

On conçoit dès lors qu'avec ce type de mécanisme le texte, en plus d'être prévu comme clos en amont de sa rédaction, a des tendances à la clôture à l'intérieur même de son déroulé.

Si le phénomène de planification textuelle agit globalement sur la longueur du texte, il est également accentué par des effets d'endiguements textuels, localisés, qui garantissent que la chaîne rédactionnelle connaîtra des arrêts programmés (dans la modélisation évoquée nous avons placé d'autres accolades pour signifier d'autres phénomènes de clôture internes que celui déjà décrit précisément).

Ainsi comprend-on que ce type de texte, en plus des effets de bornage en amont, met en place des effets de bornage interne: le texte se clôt à l'intérieur de lui-même, avec un effet de parenthèses ouvertes/fermées dans le texte. Clôture globale, clôture interne: le texte de brevet s'écrit dans le cadre d'un système de bornage rédactionnel généralisé dont l'une des conséquences est d'entraîner le texte vers sa fin à tous les niveaux, donc d'en limiter la longueur.

Ce dispositif d'endiguement textuel limite l'expansion naturelle du texte, et dans cette perspective plus le système de bornage est fort, plus le texte sera bref.

4.2. De la limitation de la longueur à la brièveté

Si le texte de brevet permet d'entrevoir un rapport entre exhaustivité des parties attendues et brièveté générale du texte achevé, on peut se demander ce qu'il en est pour d'autres types de textes. En effet le texte de brevet, comme on l'a vu, proclame son achèvement dans son cadre de rédaction comme dans la clôture de ses sous-parties constitutives et son nom même, *brevet*, vient du latin *brevis*, qui signifie justement "bref", "court" (dans l'espace et dans le temps), et force est de constater qu'un texte de brevet est assez rapide à lire: une quinzaine de pages en moyenne. S'il existe un lien entre finitude et brièveté (*vs.* Incomplétude et longueur), il reste à dépasser le cas du texte de brevet et à prendre en compte d'autres types de texte poursuivant des objectifs différents mais ayant aussi pour particularité d'afficher une exhaustivité de structure, afin de vérifier si l'on peut ou non généraliser les liens entre les procédés de complétude d'un texte et la longueur effective de celui-ci.

4.3. Complétude et brièveté

Nous n'avons évidemment pas la place, ici, d'étendre notre démarche à un corpus de textes de types différents, mais nous pouvons lister quelques types de textes dont le format est très contraint et que l'on pourrait dans le même temps considérer comme des textes brefs:

- La dissertation de philosophie et sa structure rédactionnelle bien connue dans son format scolaire: thèse-antithèse-synthèse;
- Le conte traditionnel, avec son fort effet parenthétique qui appelle un "*Il était une fois...*" en début d'un texte qui se clôturera par un "*... ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants*";
- Le discours dans la rhétorique classique, avec son enchaînement de contributions très balisé: Exorde / Narration / Division / Confirmation / Réfutation;
- La lettre, avec son effet parenthétique qui part d'une formule de politesse en tête de texte ("*Madame, Monsieur;*") pour se clore sur une autre formule de politesse ("*Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée*");
- Etc.

Bien sûr cette mise en série restreinte ne vaut pas preuve, elle cherche simplement à avancer l'idée que là où la structure de rédaction est très programmatique, la longueur du

texte obtenu risque d'être d'autant plus contenue: pour chaque type de texte ci-dessus, le volume attendu est restreint.

5. Conclusion

Dans notre travail nous avons cherché à montrer que pour certains types de textes il existait des rapports entre les phénomènes de complétude qui les concernaient (que ces effets de clôture soient externes et liés à des scripts d'écriture déclenchés en amont de la rédaction, ou internes et liés à des effets parenthétiques localisables durant la rédaction elle-même) et la limitation de la longueur de ces textes, donc leur brièveté relative. Notre objet d'étude d'origine, le texte de brevet d'invention, objet tout à fait conforme à la logique conversationnelle gricéenne dans laquelle la brièveté est justement une qualité, correspond à ce type de texte qui se clôt rapidement une fois que l'ensemble de ses éléments caractéristiques ont été énoncés. Nous avons noté les marqueurs qui, dans ce type de texte, permettent de repérer le début et la fin d'un ensemble d'énoncés (un ensemble contributionnel) dont la somme forme le texte définitif, – auquel on n'a plus rien à rajouter ni à retrancher.

La question de la brièveté d'un texte nous est ainsi apparue comme liée à l'exhaustivité de ce dernier, et l'on pourrait prédire qu'un texte ne respectant pas les principes de Grice aura inévitablement tendance à se rallonger. La question du *format textuel* semble centrale dans ce type d'approche: prévoir strictement un format de texte influe sur sa longueur, et les genres professionnels – toujours très formatés, dans une logique d'efficacité, donc de brièveté – semblent ici s'opposer aux genres plus littéraires – dont la logique relève naturellement plus de l'esthétique, de l'exploration des idées, des développements descriptifs, imaginatifs, psychologiques, etc., favorisant ainsi la prolifération textuelle¹⁰. Nous avons fini en évoquant la nécessaire vérification de cette approche en convoquant d'autres types de textes, afin de préciser les effets de la notion de complétude textuelle et voir si la longueur est ou non toujours fonction du degré de planification textuelle.

A une époque où les moyens de faire proliférer les textes sont nombreux et redoutablement efficaces (on pense à tous les générateurs de textes, reposant ou non sur une intelligence artificielle dans le processus de compréhension puis de génération, type agents conversationnels, *chatbots* ou robots parleurs¹¹), il nous est apparu important de nous pencher sur les éléments linguistiques qui permettent justement de maîtriser cette tentation de la génération textuelle tous azimuts, et de réintroduire des outils permettant de mener à son terme un exercice de rédaction, quel qu'il soit.

10 Les genres littéraires donnent bien des indications de format textuel (par exemple, un roman peut s'écrire sous la forme de contributions nommées chapitres), mais ils nous semblent nettement moins prescriptifs et prégnants que dans le cas de textes professionnels hyper-formatés.

11 Dont le fameux *Chat GPT*, ou *Chat Generative Pre-trained Transformer*, agent conversationnel développé par la société OpenAI et dont la version grand public a été dévoilée en novembre 2022.

Références bibliographiques

AUSTIN, John Langshaw. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris, Seuil.

BIBER, Douglas, CONNOR, Ulla & Thomas Albin UPTON. 2007. *Discourse on the Move - Using corpus analysis to describe discourse structure*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.

GRICE, Henry Paul. 1975. "Logic and conversation" in P. Cole, et J. Morgan (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 3, New York, Academic Press.

GRICE, Henry Paul. 1989. *Studies in the way of words*. Harvard, Harvard University Press.

MEJRI, Salah. 2010. "Stéréotypes en langues et en discours" in *Revue Interdisciplinaire Textes & contextes*, n° 5, 2: < <http://preo.ubourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=227>> [05/07/2023].

PORTUGUÈS, Yann. 2011. *Contribution à une théorie linguistique du texte : la complétude textuelle comme heuristique*. Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université d'Orléans.

TAULI, Valter. 1968. *Introduction to a theory of language planning*. Uppsala, Almqvist & Wiksells.

Trésor de la Langue Française Informatisé. 1994. "contribution". France: CNRS: <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>> [3/2023].

UPTON, Thomas Albin & Mary Ann COHEN. 2009. "An Approach to Corpus-based Discourse Analysis: The Move Analysis as Example" in *Discourse Studies*, 11, n° 5, 585–605.